

Annexes comptages

Table des matières comptages routiers

1	Analyse des comptages automatiques – AME 2011	3
1.1	Le pont d'Engis-----	3
1.1.1	Point de comptage n°11-----	3
1.1.2	Point de comptage n°12-----	4
1.2	Le pont de l'Europe-----	5
1.2.1	Point de comptage n°21-----	5
1.2.2	Point de comptage n° 22-----	5
1.3	La N644 Huy - Engis-----	5
1.3.1	Points de comptages n°31 et 32-----	5
1.4	N684 Tihange – Villers-le-Bouillet-----	6
1.4.1	Point de comptage n°41-----	6
1.4.2	Point de comptage n°42-----	6
1.5	La N65 : entrée dans Huy côté Vinalmont-----	8
1.5.1	Point de comptage n°51-----	8
1.5.2	Point de comptage n°52-----	9
1.6	La N66 : Huy - Strée-----	10
1.6.1	Point de comptage n°61-----	10
1.6.2	Point de comptage n°62-----	10
1.7	Le Chemin du Chera-----	11
1.7.1	Points de comptages n°71 et 72-----	11
1.8	La Rue Cherave - N698a-----	11
1.8.1	Point de comptage n°81-----	11
1.8.2	Point de comptages n°82-----	12
1.9	La N641 : Huy - Modave & Marchin-----	13
1.9.1	Points de comptages n°91-----	13
1.9.2	Points de comptages n°92-----	13
2	Analyse des comptages – SPW 2011	15
2.1	Postes Z150 A et B sur la N64 : Villers-le-Bouillet vers Hannut-----	15
2.2	Postes Z338 A et B sur la N617 : rive gauche à l'entrée de Huy depuis Amay-----	15
3	Analyse des comptages directionnels	16
3.1	Giratoire 1 RN 90 # RN 643 en HPS-----	16
3.2	Giratoire 2 RN90 # RN698 en HPS-----	18
3.3	Giratoire 3 Pont Baudouin RN641 # RN90-----	20

1 Analyse des comptages automatiques – AME 2011



1.1 Le pont d'Engis

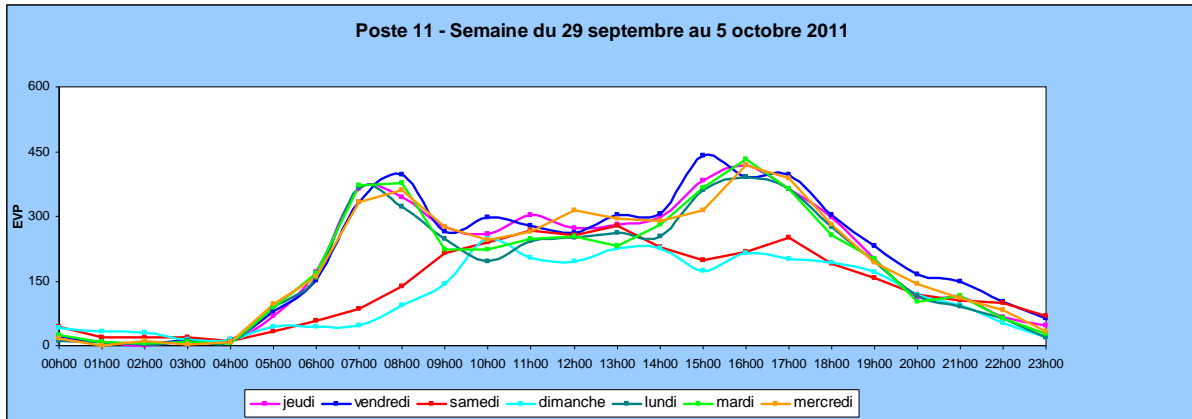
1.1.1 Point de comptage n°11

Ce point de comptage est situé sur le pont d'Engis en sens nord-sud, sur la N639 en direction de la N90. Sur ce tronçon, le trafic moyen s'établit à ± 4600 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 5000 evp.

En ce qui concerne le week-end, la charge du samedi est de ± 3300 evp et celle du dimanche de ± 2800 .

La courbe représentant un jour type est de nature classique avec une pointe le matin entre 7h00 et 8h00 et une le soir. Celle du soir est plus étalée puisqu'elle commence à 15h00 et se termine vers 18h00. Les deux pointes (matin et soir) ont des valeurs similaires de ± 400 evp/h.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



Sur une semaine, on ne constate pas de pics particuliers. On retrouve les deux pointes du matin et du soir et la courbe du vendredi dont les valeurs sont parmi les plus élevées.

1.1.2 Point de comptage n°12

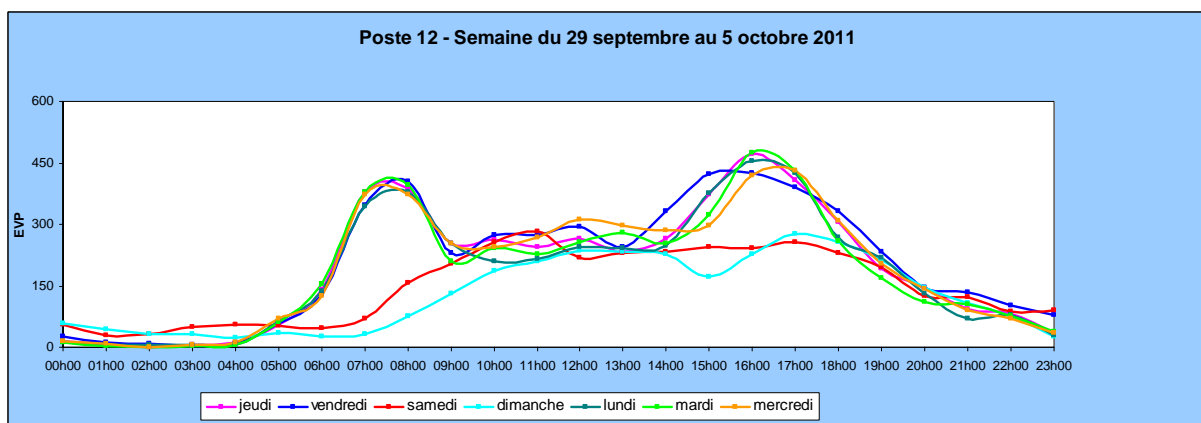
Ce point de comptage est situé sur le pont d'Engis, en sens sud-nord en direction de la N617 et de la gare SNCB d'Engis.

Sur ce tronçon, le trafic moyen est identique à celui du point n°11. Le jour le plus chargé est également le vendredi avec ± 5000 evp.

En ce qui concerne le week-end, la charge est de ± 3500 evp pour le samedi et ± 3000 pour le dimanche.

La courbe représentant un jour type est de nature classique avec une pointe le matin entre 7h00 et 8h00. La pointe du soir connaît les mêmes tranches horaires mais elle est plus élevée que celle du matin puisque son pic est de 470 evp/h.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



La courbe du trafic en semaine a un profil classique avec les deux pics aux heures de pointes du matin et du soir. On remarque la courbe du samedi tant dans ce graphique que sur celui du dessus est assez élevé entre 9h00 et 19h00.

La part poids-lourds au niveau des points de comptages 11 et 12 est d'environ 7%.

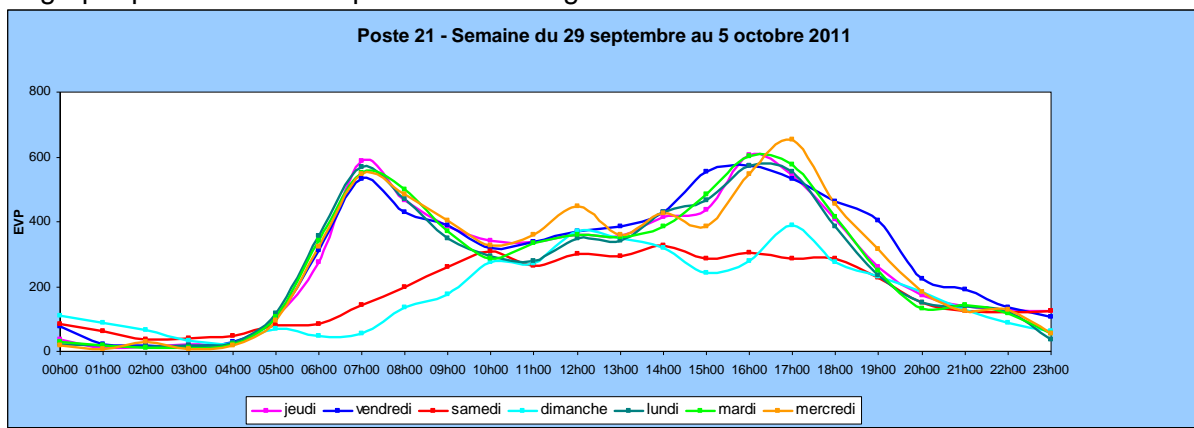
1.2 Le pont de l'Europe

1.2.1 Point de comptage n°21

Le point de comptage 21 est situé sur la N90 au niveau du pont de l'Europe en direction du centre-ville de Huy. Sur ce tronçon, le trafic moyen est de ± 6600 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 6700 evp/j. Le week-end, les charges de trafic sont autour de ± 4500 evp.

Le graphique représentant un jour type montre une courbe avec deux pics le matin et le soir. Les heures de pointes du matin et du soir ont des pics comparables atteignant ± 600 evp/h.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



La courbe du trafic en semaine montre deux pics aux heures de pointes du matin et du soir. On remarque une pointe le mercredi vers 12h00. Cette pointe peut s'expliquer par la présence d'écoles dans le centre de Huy et des activités périscolaires l'après-midi.

La part poids-lourds est d'environ 10% sur ce tronçon. Ce pourcentage élevé s'explique par la nature de la N90 à cet endroit où elle dessert les zones d'activités économiques situées le long de la Meuse.

1.2.2 Point de comptage n° 22

Pas de résultats disponibles pour le sens sud-nord.

NB la charge de trafic journalière est ainsi estimée, faute de mieux, au double du trafic nord-sud.

1.3 La N644 Huy - Engis

1.3.1 Points de comptages n°31 et 32

Les points de comptage 31 et 32 sont situés sur la N644 en direction du centre-ville de Huy (n°31) et d'Engis (n°32). Cette section de la N644 est peu chargée car elle dédouble la N90 et est située à flanc de coteaux.

Sur ces tronçons, le trafic moyen est de ± 1100 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 1200 evp/j.

La part poids-lourds sur ce tronçon est de $\pm 6\%$.

1.4 N684 Tihange – Villers-le-Bouillet

1.4.1 Point de comptage n°41

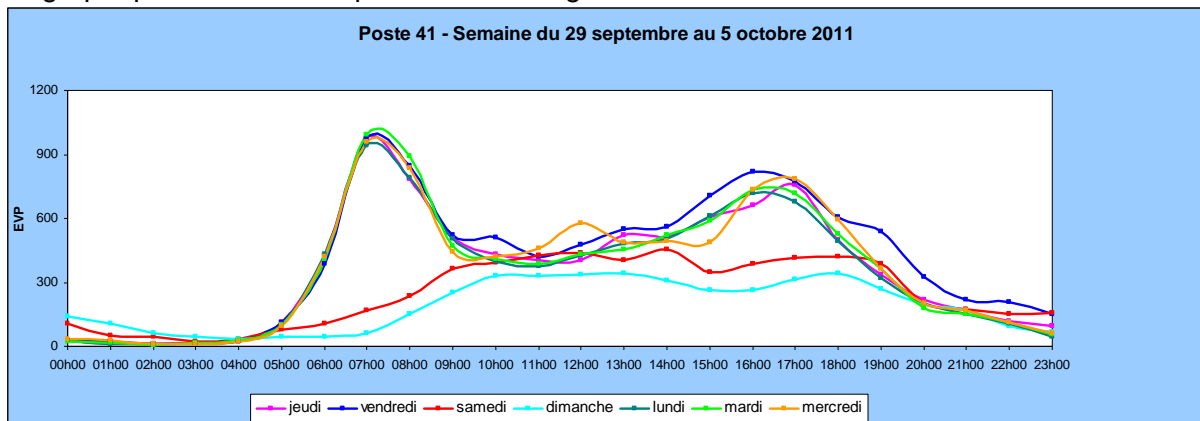
Le point de comptage 41 est situé sur la N684 en direction de la vallée mosane peu après l'intersection avec la rue Part-Dieu en direction du pont de Tihange.

Le trafic moyen est de ± 8800 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 10000 evp/j. Le samedi, le trafic est d'environ ± 6000 evp et le dimanche de ± 4500 evp.

Ces flux correspondent au gabarit de la N644.

Le graphique représentant un jour type montre une courbe avec un pic très élevée à l'heure de pointe du matin (± 980 evp/h). La pointe du soir est plus faible avec ± 760 evp/h.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



Ce graphique permet de voir clairement que le flux de véhicules est orienté depuis l'E42 en direction du pont de Tihange le matin.

La part poids-lourds au niveau de ce point de comptage est de $\pm 10\%$. Ce pourcentage s'explique par les activités économiques et industrielles (centrale nucléaire) situé au niveau de la Meuse.

1.4.2 Point de comptage n°42

Le point de comptage 42 est situé sur la N684 dans le sens sortant de la vallée vers l'autoroute peu avant l'intersection avec la rue Part-Dieu en direction de l'E42.

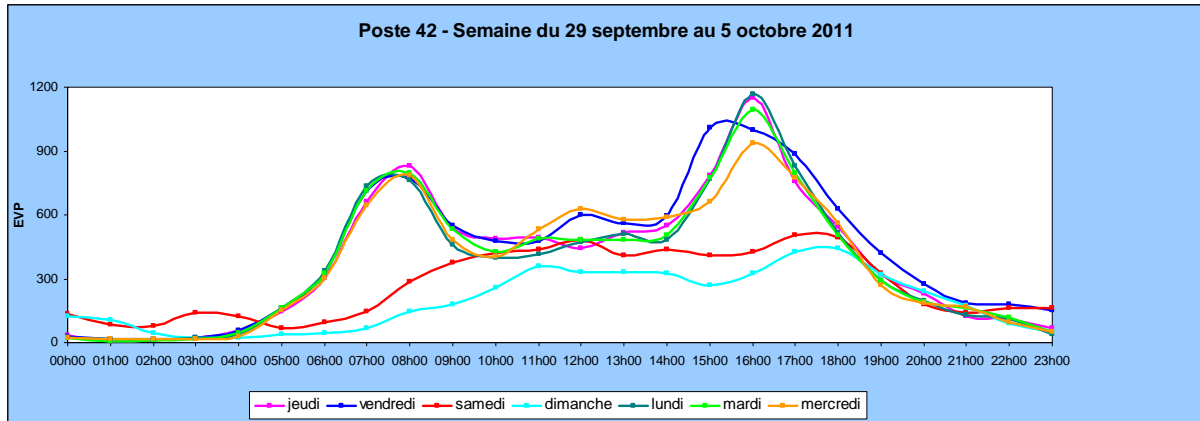
Le trafic moyen est marginalement plus élevé que dans le sens descendant puisqu'il s'établit à ± 9200 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 10000 evp/j. Dans ce sens, il n'y a pas de grosse différence entre la moyenne et la charge maximale.

Le samedi, le trafic est d'environ ± 6500 evp et le dimanche de ± 4700 evp.

Ces flux correspondent à la destination souhaitée de la N644.

La courbe représentant un jour type est inversé par rapport au sens descendant. La charge maximale est atteinte à l'heure de pointe du soir avec ± 1150 evp/h.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



Ce graphique permet de voir clairement que le flux de véhicules est orienté vers l'E42 depuis le pont de Tihange à l'heure de pointe du soir.

La part poids-lourds au niveau de ce point de comptage est de $\pm 12\%$. Ce pourcentage élevé montre clairement que la N644 est l'axe structurant pour les poids-lourds.



1.5 La N65 : entrée dans Huy côté Vinalmont

1.5.1 Point de comptage n°51

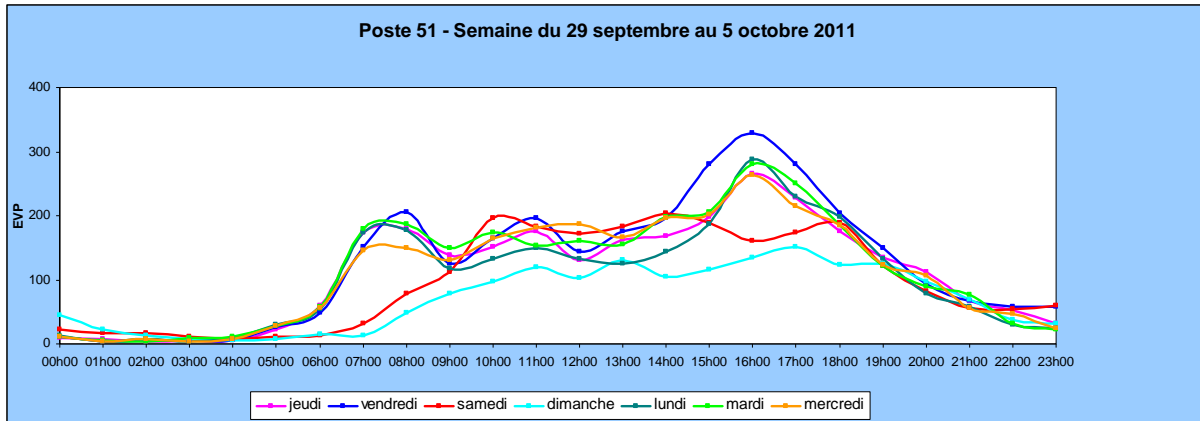
Le point de comptage 51 est situé sur la N65 dans la montée en direction de l'E42. Cette nationale est interdite aux poids-lourds de plus de 7.5 T.

Le trafic moyen s'établit à ± 2700 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 2900 evp/j. Il n'y a pas de grosse différence entre la moyenne et la charge maximale.

Le samedi, le trafic est d'environ ± 2300 evp et le dimanche de ± 1700 evp.

La courbe représentant un jour type montre un profil peu marqué jusqu'à l'heure de pointe du soir où une pointe apparaît. La charge maximale est atteinte à 16h00 avec ± 270 evp/h.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



A la lecture du graphique, on remarque le profil peu marqué sur cette section de la N65 avec une charge de trafic à peu près constante de ± 200 evp/h. La part poids-lourds est de $\pm 6\%$. Cette part peut correspondre à de la desserte locale.

1.5.2 Point de comptage n°52

Le point de comptage 52 est situé sur la N65 en provenance de l'E42.

Des données sont manquantes entre le jeudi 29 septembre et le lundi 3 octobre. Le trafic moyen sera donc calculé sur trois jours. Cette moyenne est donc de ± 2400 evp/j.

Concernant la répartition du trafic, celui-ci est en sens inverse par rapport au point 51. On constate un pic à l'heure de pointe du matin et un second plus étalé à l'heure de pointe du soir. Le trafic maximum atteint au moment des deux pics est de ± 220 evp/h.

1.6 La N66 : Huy - Strée

1.6.1 Point de comptage n°61

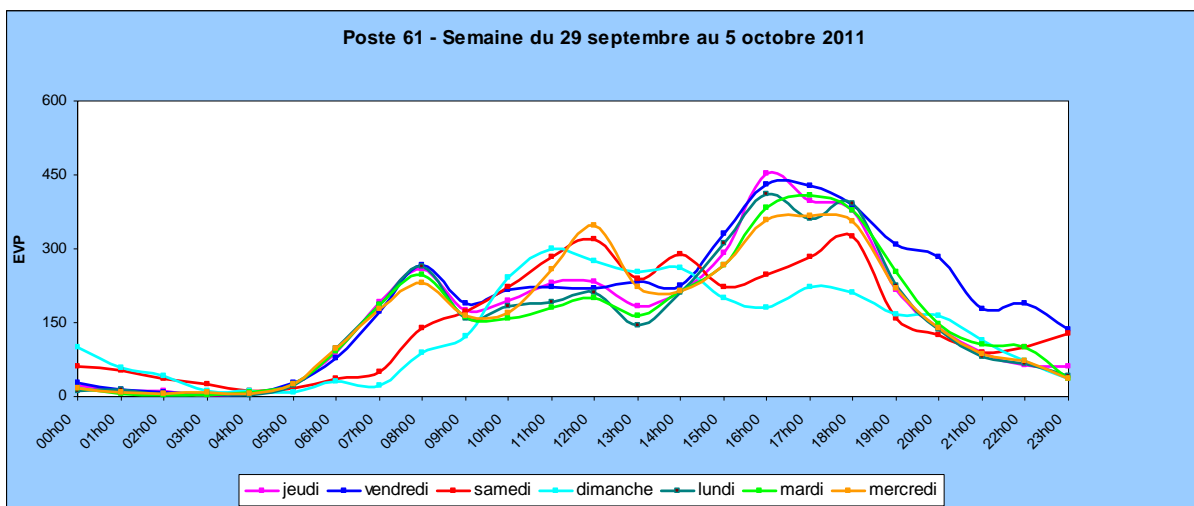
Le point de comptage 61 est situé sur la N66 en direction du village de Strée. Cette nationale est interdite aux poids-lourds de plus de 7.5T.

Le trafic moyen s'établit à ± 4000 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 4500 evp/j.

Le samedi, le trafic est d'environ ± 3600 evp et le dimanche de ± 3200 evp.

La courbe représentant un jour type montre un profil peu marqué jusqu'à l'heure de pointe du soir où une pointe apparaît. La charge maximale est atteinte à 16h00 avec ± 450 evp/h. Cette pointe peut s'expliquer par les navetteurs quittant la commune de Huy.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



A la lecture du graphique, on remarque le profil peu marqué sur cette section de la N65 avec une charge de trafic à peu près constante de ± 250 evp/h à l'exception de la pointe du soir avec 450 evp/h. La part poids-lourds est de $\pm 5\%$.

1.6.2 Point de comptage n°62

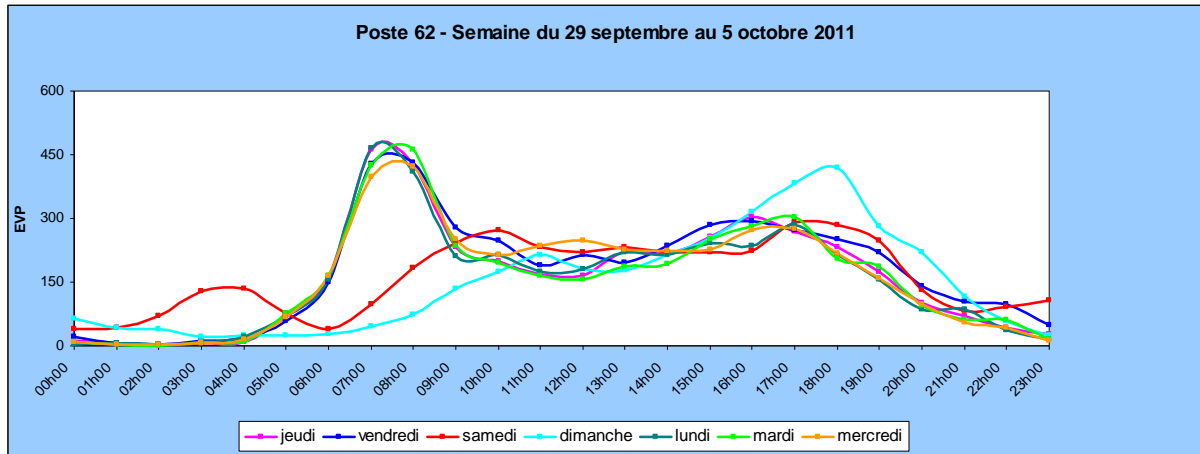
Le point de comptage 62 est situé sur la N66 en provenance du village de Strée. Cette nationale est interdite aux poids-lourds de plus de 7.5T.

Le trafic moyen s'établit à ± 3800 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 4200 evp/j.

Le samedi, le trafic est d'environ ± 3900 evp et le dimanche de ± 3500 evp.

La courbe représentant un jour type montre un profil marqué à l'heure de pointe du matin où une pointe apparaît à 7h00 avec ± 460 evp/h. Cette pointe peut s'expliquer par le résultat de la mobilité domicile-travail

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



On remarque la présence du pic à l'heure de point du matin pour ensuite descendre vers des valeurs de 300 evp/h. Cependant, la courbe du dimanche forme un pic vers 17h00-18h00 de ± 420 evp/h.

La part de poids-lourds dans ce sens de la N66 est de 6%.

1.7 Le Chemin du Chera

1.7.1 Points de comptages n°71 et 72

Les points de comptages 71 et 72 sont situés sur le chemin du Chera. Cette route est de type « collecteur communal » et permet de rejoindre la N66 située un peu plus au sud.

Les charges de trafic moyen constatées dans les deux sens sont de ± 1500 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 2000 evp en direction de la N66 et de ± 1700 en sens inverse.

1.8 La Rue Cherave - N698a

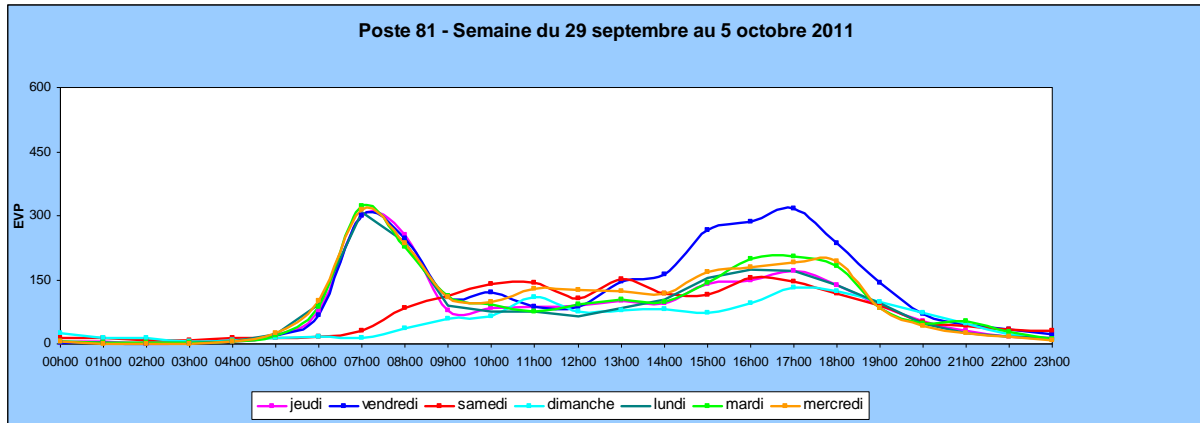
1.8.1 Point de comptage n°81

Le point de comptage 81 se situe sur la N698a en direction du centre-ville de Huy. Cette nationale permet de desservir les villages situés sur la commune de Marchin, et la chaussée de Dinant en direction de Ciney.

Le trafic moyen constaté sur cette section est de ± 2200 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 2800 evp. Le week-end, les charges de trafic sont de ± 1500 evp.

Dans ce sens, la courbe d'un jour représentatif de semaine montre la présence d'un pic de ± 300 evp/h à l'heure de pointe du matin.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



Le graphique du trafic sur une semaine reprend l'allure générale d'un jour type. Néanmoins, on constate une pointe de trafic le vendredi entre 15h00 et 18h00.

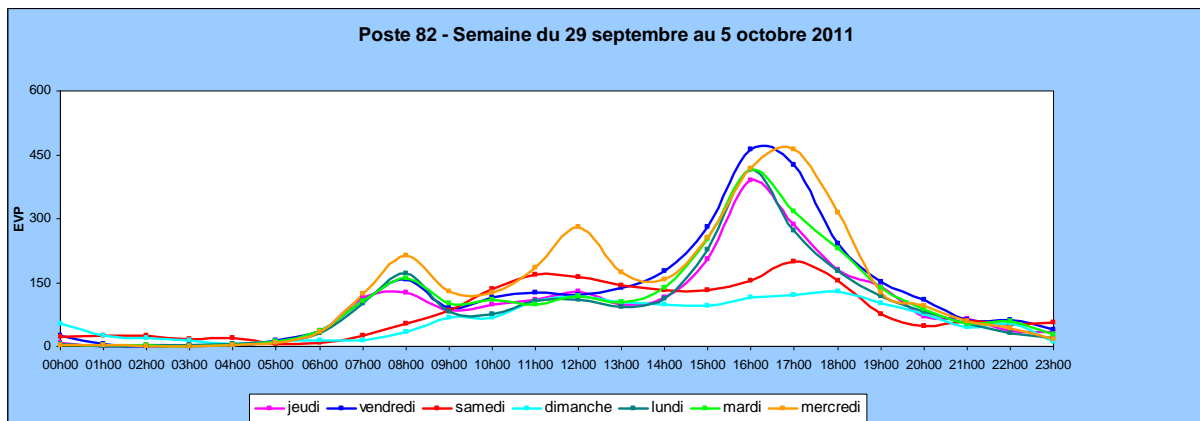
1.8.2 Point de comptages n°82

Le point de comptage 82 se situe sur la N698a en provenance du centre-ville de Huy.

Le trafic moyen constaté dans ce sens est plus élevé avec ± 2700 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 3200 evp. Le week-end, les charges de trafic sont de ± 1700 evp.

Dans ce sens, la courbe d'un jour représentatif de semaine montre la présence d'un pic de ± 400 evp/h à l'heure de pointe du soir. Ce pic est potentiellement amplifié d'une bonne centaine de voitures par heure souhaitant éviter la traversée d'Ahin sur la N90, saturée en HPS. Ceci explique sans doute aussi le déséquilibre de 500 evp/j dans le sens sortant.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



Le graphique du trafic sur une semaine reprend l'allure générale d'un jour type avec une pointe de ± 450 evp/h à l'heure de pointe du soir. Néanmoins, on constate une pointe de trafic le mercredi à 12h00. Cette pointe est due aux écoles situées à Huy.

1.9 La N641 : Huy - Modave & Marchin

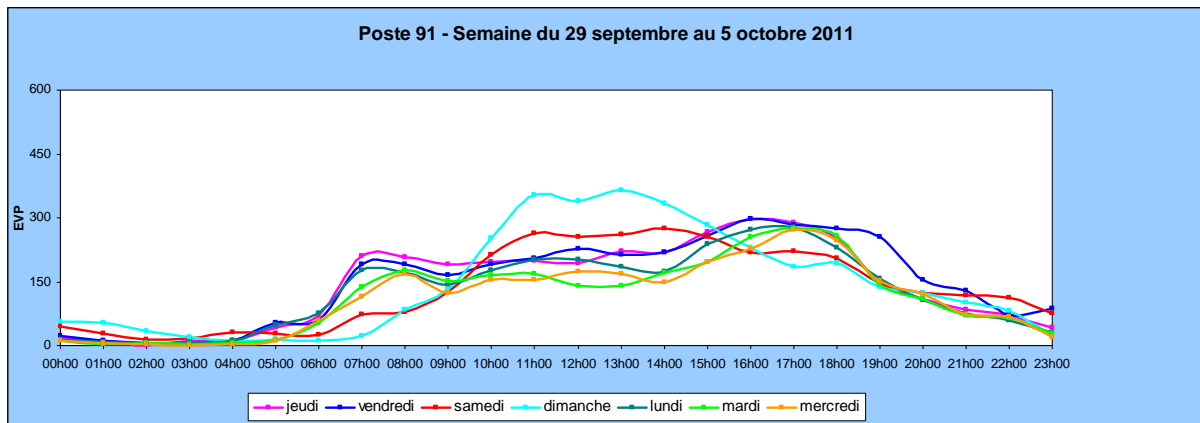
1.9.1 Points de comptages n°91

Le point de comptage 91 est situé sur la N641 en direction de Modave. Cette nationale permet de desservir le site d'Arcelor-TDM.

Le trafic moyen constaté est de ± 3000 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 3600 evp. Les charges de trafic du week-end sont de ± 3300 evp. Il faut cependant noter que la charge du dimanche 2 octobre (± 3400) est plus élevée que celle du samedi. Nous ne pouvons dire si s'agit d'une activité ponctuelle (festival ?) ou récurrente. La présence importante de trafic entre 10 et 15 h dans ce sens et de 15 à 19h en sens opposé est indicative d'une attraction d'un événement particulier pendant l'après-midi, avec une durée de séjour de 4 h environ.

La courbe d'un jour type a un profil uniforme où aucun pic n'est réellement observable.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



La courbe du trafic en semaine est uniforme sauf pour le dimanche où un pic existe entre 11h00 et 14h00.

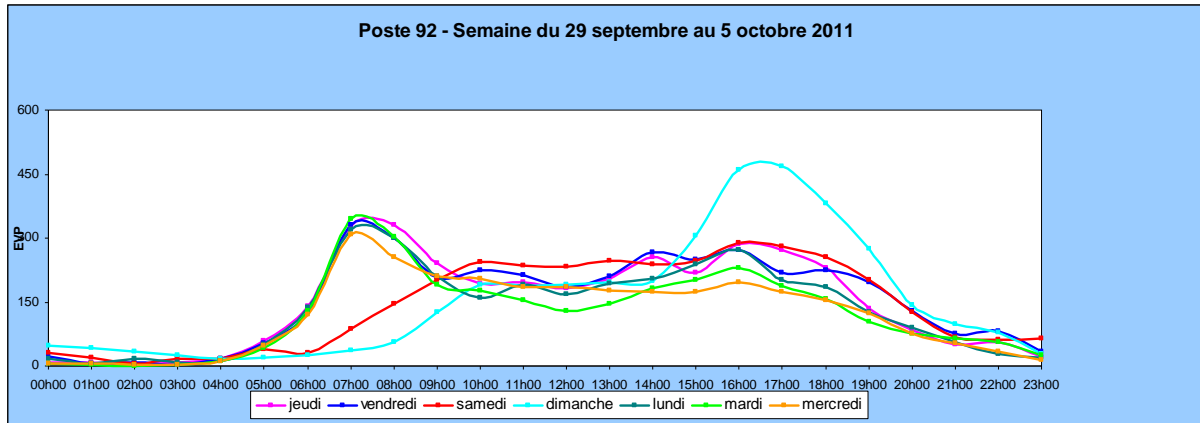
La part poids-lourds dans ce sens est de $\pm 9\%$.

1.9.2 Points de comptages n°92

Le point de comptage 92 est situé sur la N641 en direction de Huy. Le trafic moyen constaté est de ± 3200 evp/j. Le jour le plus chargé est le vendredi avec ± 3600 evp. Les charges de trafic du week-end sont de ± 3300 evp. Il faut cependant noter que la charge du dimanche (± 3600) est plus élevée que celle du samedi. Voir commentaires ci-dessus sur un éventuel événement tenu ce 2 octobre après-midi.

La courbe d'un jour type montre un pic à l'heure de pointe du matin avec ± 320 evp/h.

Le graphique ci-dessous représente la charge de trafic sur une semaine.



La courbe du trafic en semaine montre un pic à l'heure de pointe du matin. La courbe du dimanche connaît un pic entre 16h00 et 18h00. C'est durant ce pic que le trafic atteint son maximum avec ± 450 evp/h.

La part poids-lourds dans ce sens est de $\pm 8\%$.

2 Analyse des comptages – SPW 2011

2.1 Postes Z150 A et B sur la N64 : Villers-le-Bouillet vers Hannut

Les postes Z150 A et B sont situés sur la N64 en limite de la commune de Villers-le-Bouillet en provenance de l'E42 et à direction de Hannut.

Dans le sens sud-nord (A), le nombre moyen d'evp est de ± 4600 et dans le sens nord-sud (B) de ± 3800 .

Concernant les heures de pointes, l'heure de pointe du soir est la plus élevée dans les deux sens, 1500evp/h pour A et 1300 pour B.

Concernant la part des poids lourds, cette part est plus élevée (13%) en provenance de l'E42 qu'en sens inverse (7%). Cette section de la N64 est autorisée aux poids lourds de plus de 7.5T jusqu'à l'échangeur autoroutier.

2.2 Postes Z338 A et B sur la N617 : rive gauche à l'entrée de Huy depuis Amay

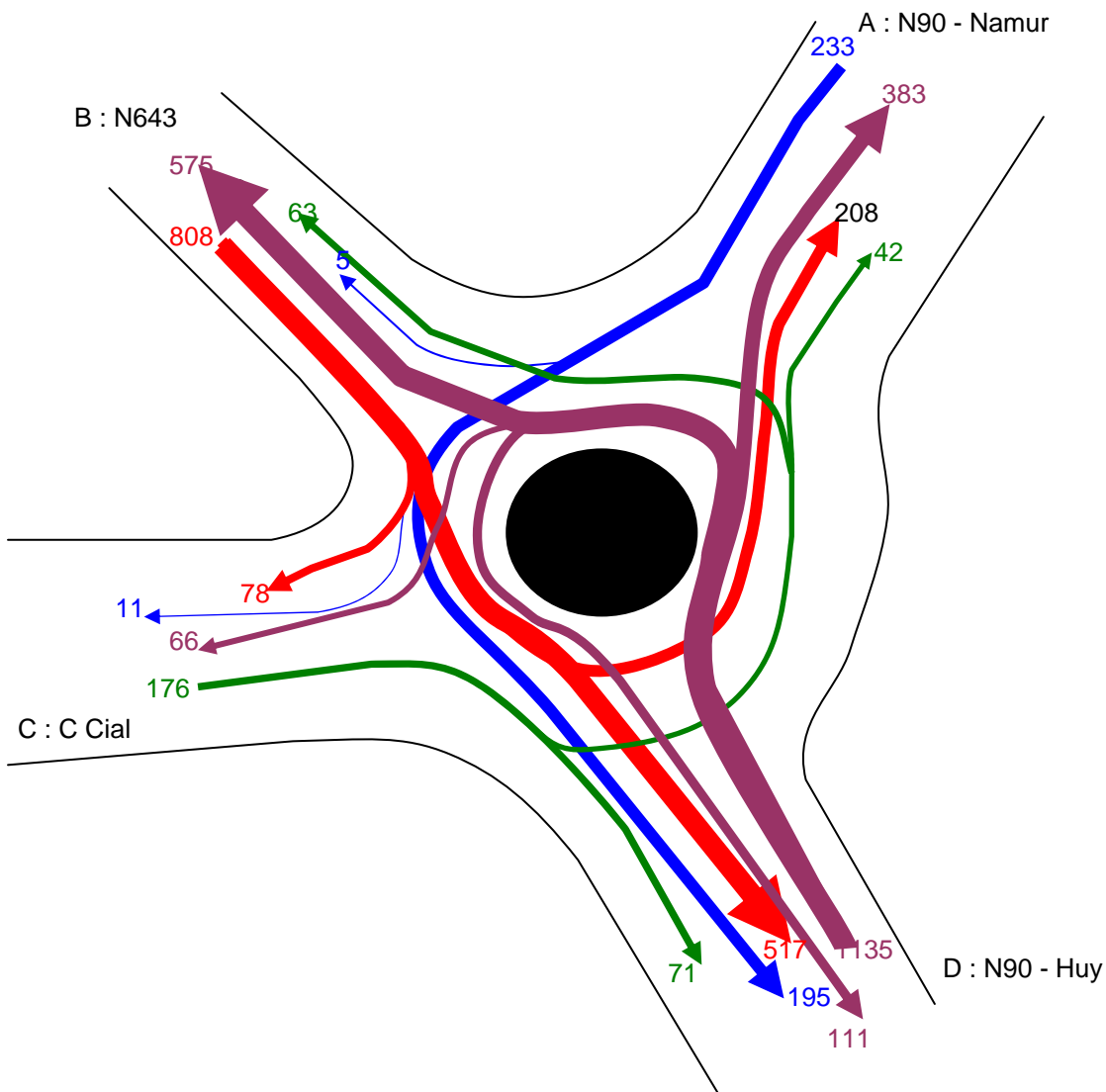
Les postes Z338 A et B sont situés sur la N617 à l'entrée de Huy sur la rive gauche de la Meuse.

On constate que la moyenne des evp est plus importante 5700 en direction de Huy (A) qu'en sortie (B) 3600. Cette forte différence est indicative d'un point d'entrée important pour la commune de Huy.

L'autre particularité est qu'il y a deux fois plus de poids lourds qui sortent de Huy par la N617 (800 contre 400). Ce phénomène est dû au fait que sur le tronçon entre le pont de l'Europe et l'intersection avec la N684, la N617 n'est pas interdite aux poids lourds de plus 7.5T. Si on se situe en rive gauche, on peut rejoindre l'autoroute par la N684 sans avoir à repasser par le centre de Huy ou la N90.

3 Analyse des comptages directionnels

3.1 Giratoire 1 RN 90 # RN 643 en HPS



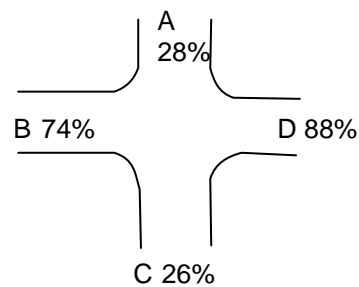
Le flux total entrant dans le giratoire à l'heure de pointe du soir est de 2352 evp.

Le flux principal suit la nationale N90. Le flux le plus important provient de la N90 Huy. Il y a ± 575 evp qui empruntent la N643 en direction du pont Père Pire.

Le second flux en termes d'importance est entre la partie sud de la N612 et la N90. Il y a ± 380 evp qui font ce trajet.

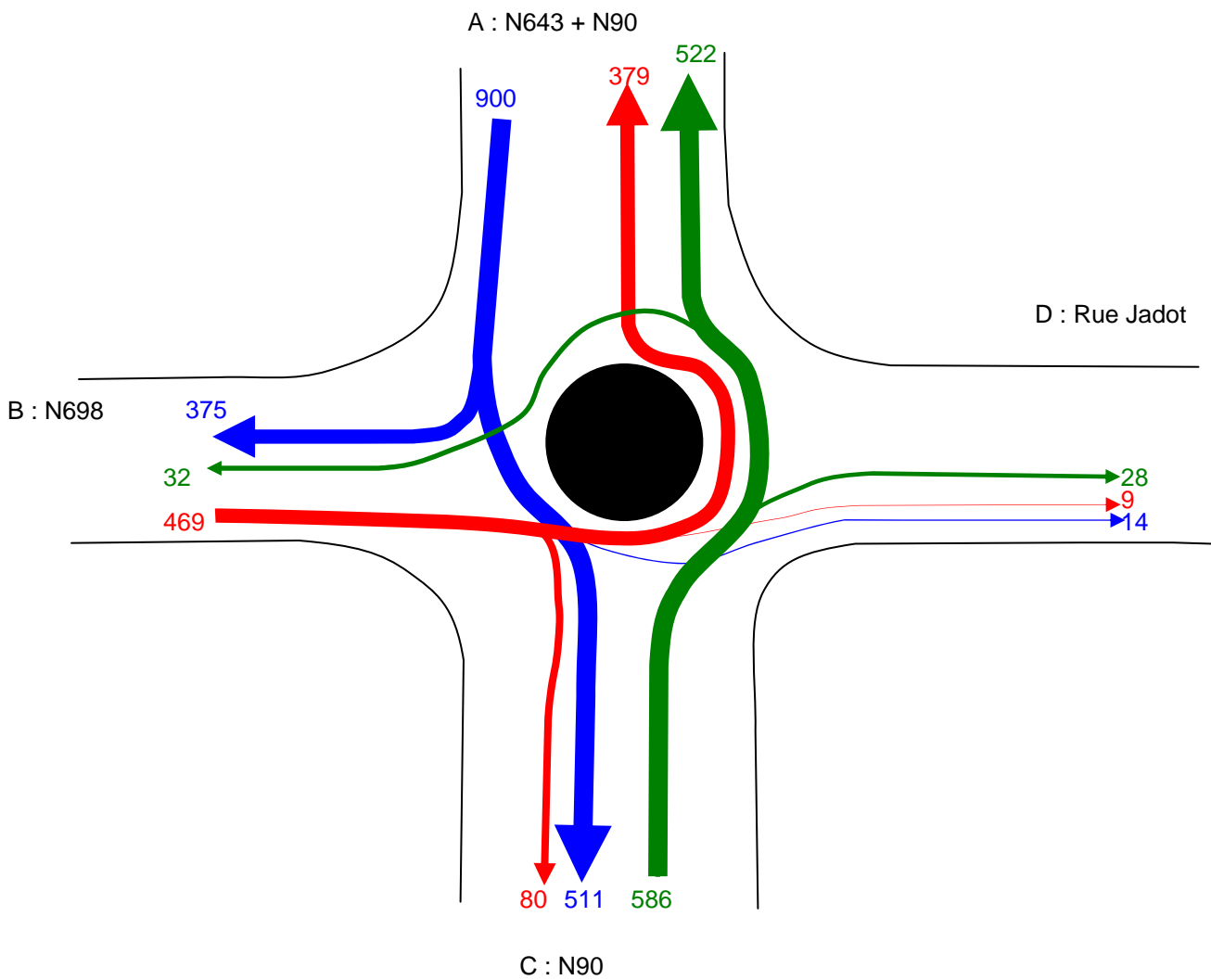
Concernant le centre commercial, les sorties se font plus en direction de la partie sud de la N612 (71) que sa partie nord (63). Les entrées suivent le même principe sauf que la partie nord de la N612 est plus privilégiée (78) que sa partie sud (66).

Le croquis ci-dessous résume la capacité d'entrée de chaque branche à l'heure de pointe du soir :



On remarque que l'axe structurant du carrefour reste la N612 avec 74% et 88% pour la capacité d'entrée des branches B et D.

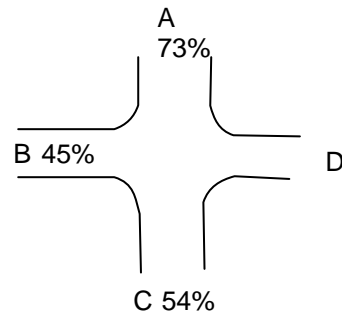
3.2 Giratoire 2 RN90 # RN698 en HPS



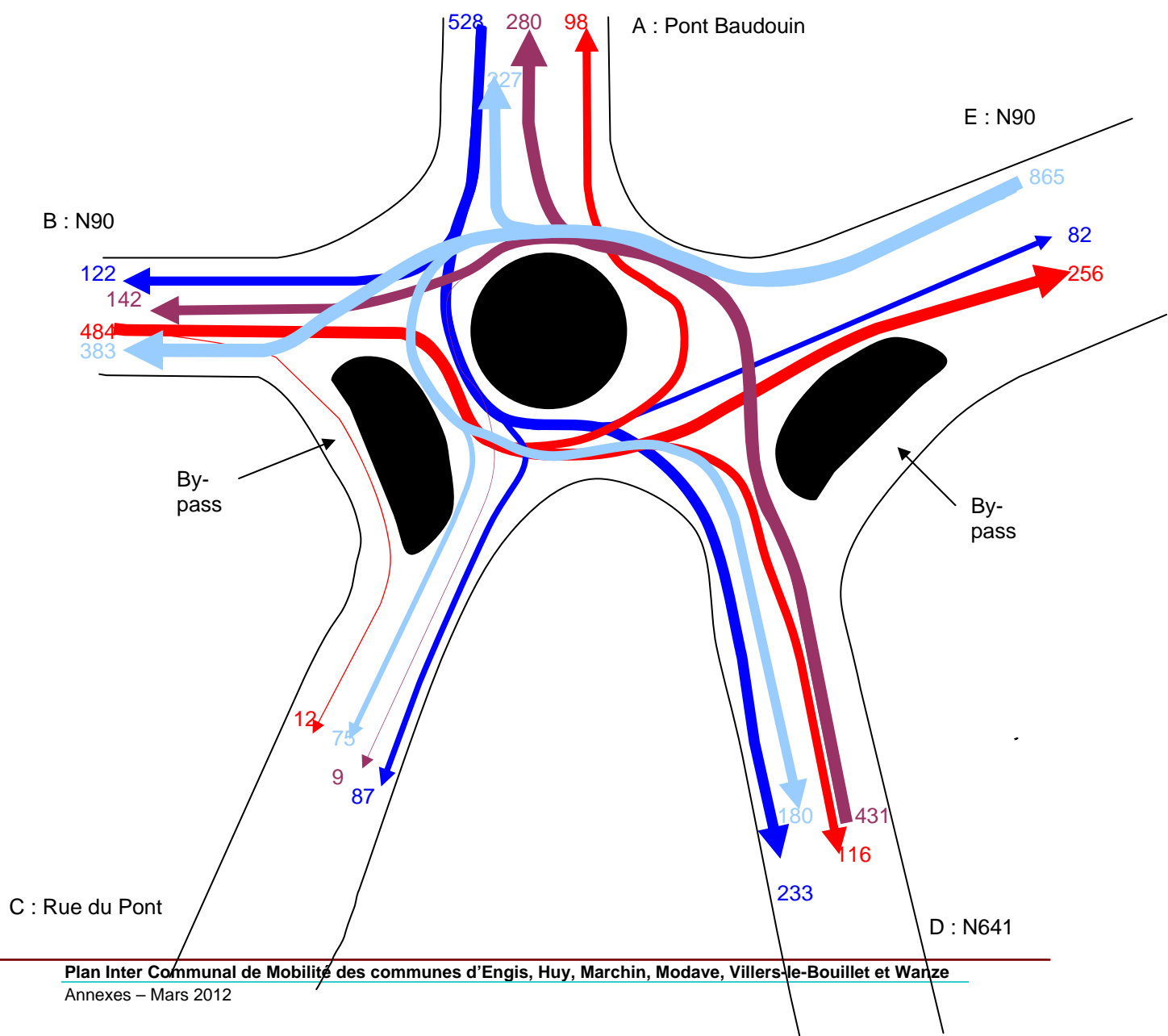
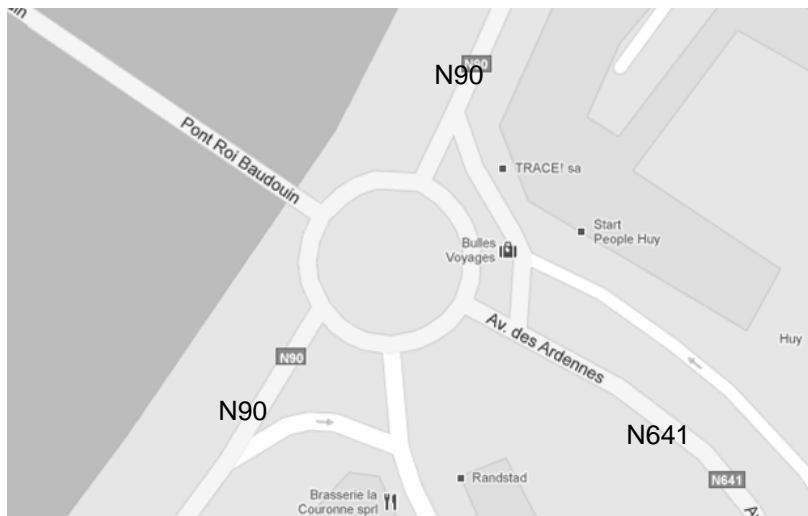
Le flux total entrant dans le giratoire à l'heure de pointe du soir est de 1975 evp.

Le flux principal est entre les nationales N90 et N643 avec ± 500 evp/h dans les deux sens.
Le second flux en termes d'importance est entre la N698 et la N612 avec ± 380 evp dans les deux sens.

Le croquis ci-dessous résume la capacité de chaque branche à l'heure de pointe du soir :



3.3 Giratoire 3 Pont Baudouin RN641 # RN90



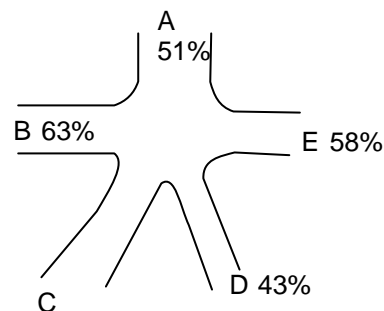
Au niveau du giratoire entre la RN641 et la RN90, le flux total est de 2308 evp à l'heure de pointe du soir. Les flux principaux se répartissent entre la N90, la N641 et le pont Baudouin.

- Depuis le pont Baudouin, le flux principal se dirige vers la N641 (± 200) et le flux secondaire vers la N90 en direction de Namur (± 100).
- Sur la N90 depuis Namur, le flux principal se situe en direction de la RN90 en direction d'Engis (± 250). Le flux secondaire se répartie entre la N641 (± 110) et le point Baudouin (± 100).
- Sur la N90 depuis Engis, le flux principal se situe en direction de la RN90 en direction de Namur (± 380). Le flux secondaire se répartie entre le point Baudouin (± 230) et la N641 (± 180).
- Le flux en provenance de la N641 se dirige vers le pont Baudouin (± 280) et secondairement vers la N90 en direction de Namur (± 140).

La configuration du giratoire avec cinq branches et la présence de by-pass engendrent des mouvements complexes pour les véhicules. Le flux le plus important du giratoire est situé au niveau de la RN 90.

La branche C du giratoire est en sens unique descendant en direction de la N698a.

Le croquis ci-dessous résume la capacité de chaque branche à l'heure de pointe du soir :



L'axe structurant du giratoire reste la N90 comme le montre la capacité en entrée des deux branches (B et E) qui sont à $\pm 60\%$.